

VILLE DE THANN



DÉPARTEMENT
DU HAUT-RHIN

Nombre des membres du
Conseil Municipal élus :

29

Nombre des membres en
fonction :

29

Nombre des membres
participant à la séance

28 + 1 **procuration**

OBJET :

Point n° 4

**Fixation du nombre de
postes d'adjoints**

Mise en ligne sur le site
internet de la commune le
30 mars 2026 par
M. Charles SCHNEBELEN
Maire de Thann

Cette délibération peut faire
l'objet d'un recours devant le
tribunal administratif pendant
un délai de deux mois à
compter de sa publication et
de sa réception par le
représentant de l'Etat

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 mars 2026

Etaient présents : M. SCHNEBELEN, Mme MANN, M. FUCHS, Mme BINDER, M. CHOLAY, Mme MALLER, M. CORDONNIER, Mme MARCEL, M. SEIGNEZ, Mme HOELT, M. DERSVIS, M. HUMMEL, Mmes PICCININI, LAILLY, HURTH, MM. STEININGER, RAKOTONIRAINY, Mmes RAKOTONIRAINY-EHRET, WOLFARTH, MM. LUTTRINGER, SCHILDKNECHT, Mmes AYGUN, BAUMIER-GURAK, M. STOECKEL, Mme FRANÇOIS-WILSER, M. STAEDLIN, Mme DIET, M. JULLY

Etait excusé et a donné procuration :

M. ARDIZIO, excusé a donné procuration à M. SCHNEBELEN

Monsieur le Maire, Charles SCHNEBELEN, indique que l'article L. 2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que dans chaque commune, un maire ou plusieurs adjoints sont élus parmi les membres du Conseil Municipal.

En vertu de l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des adjoints, sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

En conséquence, le nombre maximum d'adjoints susceptibles d'être nommés pourrait être de 8 pour la Ville de Thann.

Monsieur le Maire, Charles SCHNEBELEN, propose de fixer à 8 le nombre de postes d'adjoints.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 23 voix pour, Mme BAUMIER-GURAK, M. STOECKEL, Mme FRANÇOIS-WILSER, M. STAEDLIN s'étant abstenus, Mme DIET, M. JULLY ayant voté contre :

- approuve la création de 8 postes d'adjoints.

Pour extrait conforme
Charles SCHNEBELEN
Maire de Thann



Aleyna AYGUN
Secrétaire de Séance

A . A